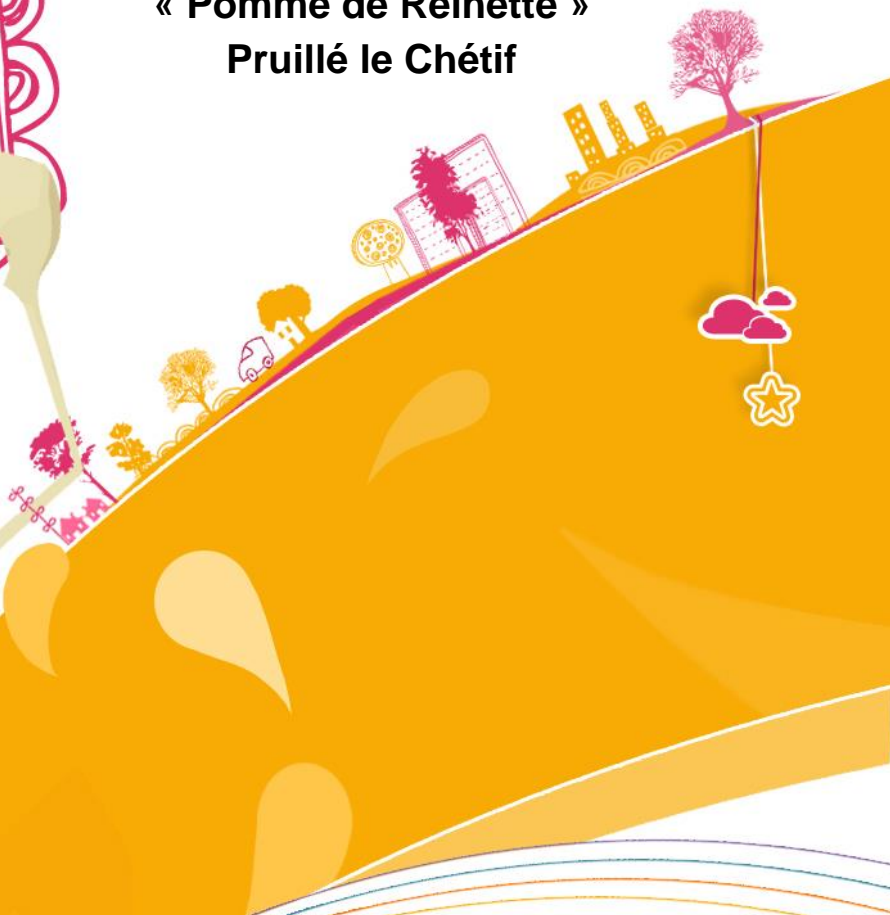


Projet

d'établissement

Multi Accueil
« Pomme de Reinette »
Pruillé le Chétif



N

Nous veillerons, au quotidien, à sa sécurité et à son épanouissement. L'ensemble de l'équipe éducative et la direction restent toujours à votre disposition.

N'hésitez pas à les solliciter.

PRESENTATION

Dans le cadre de sa compétence « Petite Enfance », le Syndicat Intercommunal du Bocage Cenomans (SIBC) a confié la gestion du multi-accueil « Pomme de Reinette » dédié aux jeunes enfants. Celui-ci doit s'inscrire en complémentarité et développer des collaborations avec les autres services intervenant sur le champ de la petite enfance.

Aussi, cet établissement, d'accueil de jeunes enfants s'inscrit dans la politique Petite Enfance du SIBC et concourt à la mise en place de sa politique sociale et éducative. Par délibération du comité syndical du 19 septembre 2019, il a été confié à l'association « Léo Lagrange Ouest » l'animation et la gestion du multi – accueil.

COORDONNEES DU MULTI-ACCUEIL	COORDONNEES GESTIONNAIRE	COORDONNÉES COLLECTIVITÉ
Multi-accueil <ul style="list-style-type: none">• « Pomme de Reinette » Route de Trangé 72700 Pruillé le Chétif	LEO LAGRANGE OUEST 23 RUE DE L'ETOILE DU MATIN BP324 - SAINT-NAZAIRE CEDEX <u>Tél.</u> : 02 40 22 72 73 llo@leolagrange.org	Syndicat Intercommunal du Bocage Cénomans (SIBC) 3 rue de Pruillé 72700 Saint-Georges Du Bois Tél: 02 43 83 51 97



Le lexique

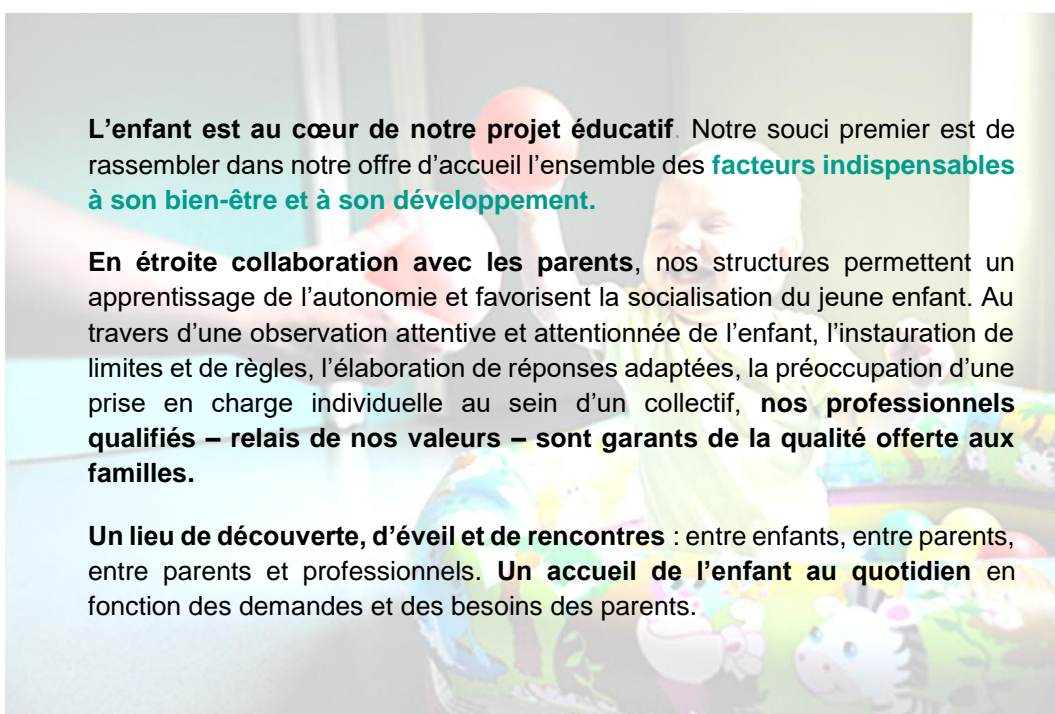
1. Le projet éducatif et pédagogique
1.1. Le projet éducatif « pour des politiques porteuses d'avenir... » 1.2. Nos ambitions au quotidien 1.3. Concourir au développement psychomoteur des enfants en veillant à leur santé, leur sécurité 1.4. Mettre en œuvre les actions éducatives nécessaires 1.5. La charte de qualité petite enfance Léo Lagrange
2. La santé de l'enfant : une prévention au quotidien
2.1. Observation, écoute, verbalisation et connaissance du développement de l'enfant 2.2. Communiquer sur la santé de l'enfant 2.3. Les moyens de prévention 2.4. Les cas d'éviction 2.5. Maladie de l'enfant
3. La place des familles
3.1. Associer les parents à la vie de l'établissement 3.2. Les temps de rencontre parents 3.3. Favoriser la continuité entre la famille et l'accueil collectif 3.4. La communication à l'attention des familles 3.5. Percevoir l'avis et l'opinion des familles 3.6. Les modalités d'accueil des enfants porteurs de handicap
4. Le partenariat au quotidien
4.1. Les partenariats institutionnels 4.2. Les partenaires locaux 4.3. Les associations locales et acteurs culturels
5. Les professionnels

1. LE PROJET ÉDUCATIF & PÉDAGOGIQUE

1.1 Le projet éducatif

Pour des politiques porteuses d'avenir....

En s'articulant autour des valeurs fondamentales de la Fédération Léo Lagrange, notre projet a pour finalité d'accueillir, d'après les décrets du 1^{er} août 2000 et du 20 février 2007, **les jeunes enfants en leur proposant des activités d'éveil, d'expression et de découverte dans une dynamique de projet et de partenariat local**. Le projet de la Fédération Léo Lagrange vise à bâtir **une société de progrès, fondée sur l'idéal républicain** et organisée autour de **six valeurs fondamentales** : **Egalité, Liberté, Fraternité, Participation de tous, Justice sociale, Laïcité**.



L'enfant est au cœur de notre projet éducatif. Notre souci premier est de rassembler dans notre offre d'accueil l'ensemble des **facteurs indispensables à son bien-être et à son développement**.

En étroite collaboration avec les parents, nos structures permettent un apprentissage de l'autonomie et favorisent la socialisation du jeune enfant. Au travers d'une observation attentive et attentionnée de l'enfant, l'instauration de limites et de règles, l'élaboration de réponses adaptées, la préoccupation d'une prise en charge individuelle au sein d'un collectif, **nos professionnels qualifiés – relais de nos valeurs – sont garants de la qualité offerte aux familles**.

Un lieu de découverte, d'éveil et de rencontres : entre enfants, entre parents, entre parents et professionnels. **Un accueil de l'enfant au quotidien** en fonction des demandes et des besoins des parents.

Ces objectifs sont visés par l'ensemble de l'équipe éducative. Cependant, les moyens mis en œuvre peuvent être différents selon l'âge des enfants.

NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE, **TROIS COURANTS FONDATEURS**

1

Les enseignements de la **méthode Pickler-Loczy**, théorisant l'accompagnement d'un développement programmé au fur et à mesure de la maturité de l'enfant

2

L'approche de **Maria Montessori**, encourageant chaque enfant à réaliser ses propres expériences

3

L'approche de **Marshall B. Rosenberg** plaçant la bienveillance au centre de la communication non violente

1.2 Nos ambitions au quotidien

Une structure, un territoire

L'équipe Léo Lagrange s'attache à inscrire ses structures Petite Enfance dans la vie quotidienne du territoire. Pour cela, elle développe de multiples **partenariats**, au premier rang desquels ceux qui sont prompts à favoriser les transitions réussies (l'école maternelle, l'accueil de loisirs). L'établissement devient ainsi un véritable lieu de vie qui contribue activement au développement du lien social et à l'intégration des familles.

Le jeu comme levier d'apprentissage

L'ouverture, voilà ce qui contribue à caractériser notre approche, ouverture aux autres, à son environnement. Quoi de mieux que les multiples possibilités offertes par le jeu afin d'agir concrètement pour favoriser l'éveil psychomoteur, l'expression verbale, la socialisation l'autonomie et la solidarité ?!

La place centrale de l'éveil artistique

La Fédération Léo Lagrange est très attachée à **la place du développement artistique et culturel** dans ses structures. Elle considère que la confrontation à l'art, sous toutes ses formes, dès le plus jeune âge, participe activement au développement sensoriel et à la construction du sens critique. Ainsi, de multiples projets sont développés en association avec les familles permettant de véritables temps de partage où le plaisir se mêle à la découverte.

Prendre conscience de son corps

La quête progressive de l'autonomie du jeune enfant passe également par un **accompagnement actif du développement psychomoteur**. Il faut du temps pour se sentir sécurisé, se construire pour expérimenter le mouvement. Ces temps d'éveil sont primordiaux dans notre projet. Centrés à la fois sur l'enfant et sur sa relation à l'autre, les professionnels de la Fédération agissent au quotidien pour aider à grandir. Encourageant dès le plus jeune âge la découverte des différences, nos lieux sont ouverts à tous et particulièrement aux enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. Ces derniers bénéficient, via un protocole d'accueil individualisé, d'un accompagnement adapté.

Moi et les autres

Etre accueilli dès tout petit dans un espace collectif, c'est avoir le droit de construire sa relation aux autres. Cette **éducation à la socialité** est au cœur de notre projet.

Apprendre à gérer la séparation, se confronter à ses pairs, si divers et semblables à la fois, expérimenter dans la continuité de la vie familiale le partage, la solidarité et l'altérité dans toutes ses dimensions, tels sont nos objectifs de coéducation. C'est en développant un lien constant et convivial avec la famille que nos équipes contribuent à construire des relations respectueuses et apaisées.

Dormir, c'est grandir

Pas d'ambition éducative sans primauté aux biorhythmes. Le bien-être des jeunes enfants passe ainsi par un **sommeil de qualité** dans des espaces adaptés. **L'éducation nutritionnelle** a également toute sa place dans les structures confiées à la Fédération Léo Lagrange. Militant du développement durable, nous prôtons la primauté des produits locaux et biologiques, ainsi que l'emploi de produits d'entretien à faible empreinte écologique. La sensibilisation des familles à ces pratiques est indissociable de notre action.

Une équipe, un projet

Cette notion d'équipe éducative, nous y sommes très attachés. Pluridisciplinaires et agissant en pleine conscience de leur rôle de **co-éducateur aux côtés des parents**, les professionnels de la Fédération mettent en œuvre un projet partagé avec tous les acteurs. Sensibles à l'association de tous et à notre ancrage dans un territoire, nous avons le souci permanent du dialogue et de la mise en valeur des compétences de chacun. L'analyse régulière de nos pratiques, la réflexion ainsi que l'accès à la formation font partie de nos modes d'actions, au service d'un climat propice à une communication respectueuse.

Associer les parents

Au même titre que la collectivité partenaire, les parents, au-delà de leur association pédagogique, sont invités à s'investir dans la vie de la structure par la mise en place d'un conseil d'usagers, la création d'événements festifs. L'établissement d'accueil devient ainsi un espace de socialisation où la parole de chacun vient alimenter le projet global.

POUR RESUMER

Références pédagogiques, déclinaison en objectifs et en projets par une équipe de professionnels soucieuse de la cohérence éducative avec la famille et de la place de l'établissement dans son environnement.

1.3 Concourir au développement psychomoteur des enfants en veillant à leur santé, leur sécurité

LES SOINS ET RYTHMES DU JEUNE ENFANT

Un lieu de sécurité physique et affective et une prise en charge maternelle de chaque enfant en fonction de son âge et de son développement psychomoteur.

► L'ESPACE

L'aménagement de l'espace est **essentiel pour favoriser la découverte et l'expérimentation du mouvement**. Il doit être adapté pour que l'enfant puisse se mouvoir et se déplacer librement en toute sécurité. Pour ce faire, il est nécessaire de créer des coins repérables par les enfants (la salle de repos, les lieux d'éveil et d'activités, le coin psychomotricité).

Même si on peut modifier, inter changer ces lieux de vie au cours de l'année, ils **génèrent de la curiosité, l'envie de découvrir**. Toutefois, ces variations ne doivent pas être trop fréquentes pour ne pas bouleverser les repères des enfants mais bien éveiller leur intérêt.

En favorisant les petits groupes et en optimisant les espaces (qui, quand, où, comment et pourquoi ?), l'équipe a toujours pour préoccupation de répondre aux besoins des enfants qui lui sont confiés, et ce dans un environnement calme et serein.



► LE TEMPS D'ADAPTATION

Une fois l'enfant admis dans l'institution, c'est **le temps d'adaptation qui commence**, variable en raison des besoins singuliers de chaque enfant. Ce temps est destiné à **gérer les séparations**. Il se doit d'être progressif. Il permet aussi à l'équipe en place d'observer la dyade parent-enfant, mais aussi de recueillir les informations concernant l'enfant sur ses habitudes, ses spécificités. Cet espace d'écoute est fondamental pour l'enfant. Il permet d'établir la relation de confiance entre les parents et les professionnels, point de passage primordial pour un accueil sécurisant et de qualité.

► LE PERSONNEL

Nous avons le souci permanent de **stabiliser l'équipe professionnelle** et d'éviter le turn-over. L'enfant doit être accueilli par des adultes qu'il reconnaît. C'est dans un climat de sécurité affective qu'il pourra pleinement s'épanouir.

► LA BIEN-TRAITANCE,

La bien-traitance, démarche collective pour identifier et construire le meilleur accompagnement possible de l'enfant par l'adulte, dans le respect de son individualité, de son rythme de développement et dans ses choix, est un **concept éthique qui aide chaque professionnel dans son travail d'accompagnement au quotidien**.

La mise en place de règles de vie et de moyens matériels déterminant des repères, des limites, et des interdits pour l'enfant, les parents et l'équipe, participe de **la sécurité physique et affective de l'enfant**.

L'instauration d'un cadre sécurisant passe par la mise en place des temps ritualisés.

► LES REPAS

Le repas est un moment **essentiel de la socialisation de l'enfant**. C'est un temps convivial de plaisir et de dialogue. Les enfants apprennent à mettre la table, à rester assis, à

utiliser la cuillère, puis la fourchette, à se servir seuls, dire merci, s'il vous plait, attendre leur tour, se laver les mains avant et après le repas.

Nous veillerons à ce que l'enfant bénéficie de repas quotidiens, équilibrés et adaptés afin de permettre son développement harmonieux :

- Respecter au mieux le rythme familial de l'enfant et sa culture,
- Dès qu'il l'exprime, accompagner l'enfant pendant le repas pour favoriser son autonomie, afin que ce moment devienne un plaisir et le demeure,
- Favoriser l'apprentissage du goût, et respecter ceux de l'enfant,
- Donner une dimension éducative au repas.



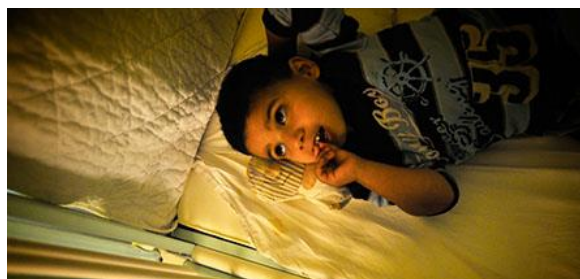
Manger est un besoin vital mais c'est aussi un temps de plaisir pour l'enfant et sa référente. C'est un moment calme, court, convivial, où l'adulte est disponible pour l'enfant. Il est important de penser aux autres en leur aménageant un espace de jeux libres (sortir de nouvelles caisses...).

Pendant ce temps du repas, l'enfant est actif. Il développe **ses sens, éveille son goût, intègre certaines règles de vie.**

L'adulte joue un rôle important puisqu'il prépare (avant, pendant et après) ce temps. Par son observation, il peut adapter l'attitude éducative (et le menu) aux besoins de chaque enfant (en fonction de l'âge, de la santé, du développement moteur, etc.). Une alimentation équilibrée va aider l'enfant à être en bonne santé et à avoir une bonne vitalité. **D'une relation duelle avec la référente, l'enfant va petit à petit découvrir le plaisir de partager son repas avec d'autres enfants.**

► LE SOMMEIL OU LE REPOS

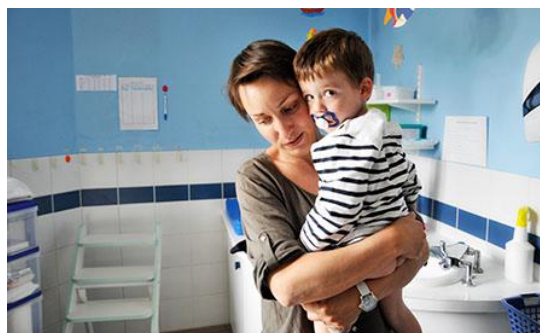
Le personnel veille à ce que chaque enfant dorme suffisamment et **puisse à tout moment se reposer ou simplement être au calme**, s'il ne veut pas dormir. Nous sommes particulièrement vigilants à ce que les siestes soient adaptées en qualité, quantité, et durée en fonction des besoins individuels. **Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté.** Il retrouve son lit, sa peluche, son doudou ou sa tétine. Nous porterons une attention particulière à **l'objet transitionnel**, que l'enfant apporte chaque jour avec lui. C'est un repère important, permettant de mieux gérer la séparation. Avant l'endormissement, l'équipe prépare l'enfant par un retour au calme. L'enfant n'est pas réveillé par l'équipe. Respecter son rythme de sommeil est primordial pour sa santé, morale et physique. L'équipe assure à l'enfant un repos de qualité, en toute sécurité, respectant **son rythme** et ses habitudes.



► LES SOINS (HYGIENE, PROPRETE)

Assurer à l'enfant confort et hygiène pour l'amener, à son rythme, vers l'autonomie :

- Assurer et personnaliser les soins corporels des petits enfants,
- Offrir au cadre de vie l'hygiène nécessaire, au travers de différentes règles,
- Aider à l'acquisition de la propreté pour l'enfant, en assurant son confort et son hygiène tant qu'il est dépendant, de façon appropriée, en donnant une dimension éducative aux soins.



► COMMUNICATION ET RELATION

Savoir mettre des mots sur les émotions, repérer les besoins des interlocuteurs permet d'adapter la réponse proposée. En exerçant un rôle éducatif, il s'agit de favoriser le bien-être de l'enfant au sein de la collectivité par la relation, la communication, l'échange :

- En communiquant avec l'enfant, quel que soit son âge,
- En favorisant la communication entre les enfants,
- En favorisant l'entrée et le départ de l'enfant dans le collectif,
- En reconnaissant l'enfant en tant qu'individu afin d'entendre et comprendre ses mots et ses maux,
- Pour entendre et comprendre les parents,
- Pour privilégier la communication et l'échange au sein de l'équipe.

Les parents sont tenus de signaler à la directrice ou en son absence à l'équipe éducative ou l'auxiliaire de puériculture, tout problème de santé ou tout autre incident au domicile, ainsi que les médicaments qui ont pu être administrés à l'enfant avant son arrivée au multi-accueil. L'enfant est sous sa responsabilité dès lors qu'il lui a été confié. L'enfant n'est confié qu'à ses parents ou aux personnes majeures mandatées. Dans ce cas précis, il est demandé aux parents d'en avertir le personnel au préalable. Si la personne n'a pas été présentée à l'équipe, une pièce d'identité lui sera demandée

► PROTEGER LE RYTHME DE L'ENFANT

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres, sa personnalité, sa croissance, ses modes de communication, les sollicitations extérieures... L'équipe éducative doit respecter le rythme de chaque enfant. Chacun progresse à son niveau. L'enjeu est de l'accompagner dans le passage de chacune de ces étapes. Portés par la conviction que chaque enfant est unique, nous avons à cœur de respecter son évolution.

► SOCIALISATION, AUTONOMIE, INDEPENDANCE

- Accompagner l'enfant dans l'acquisition de son autonomie et de son indépendance, à travers sa socialisation,
- Accueillir l'enfant et ses parents et leur permettre de trouver leur place,
- Favoriser l'apprentissage des règles collectives et sociales,
- Respecter l'individualité dans la limite du collectif,
- Aider l'enfant à grandir pour le préparer, à la future étape qu'est l'école maternelle.

1.4 Mettre en œuvre les actions éducatives nécessaires

L'EVEIL ET LE DEVELOPPEMENT DES ENFANTS



Le jeu, au fil des jours, de la croissance de l'enfant, va se diversifier. L'enfant explore, expérimente, manipule, construit et déconstruit, cherche, propose, demande, l'enfant vit. Tout peut être support de jeu : la petite cuillère, la bassine, le carton, les brindilles, la fourmi qui court, les feuilles, la flaque d'eau, tout est source de découverte, de plaisir...

LES ATELIERS D'ÉVEIL A LEO LAGRANGE :

De nombreux ateliers d'éveil sont proposés au sein de la structure afin de permettre aux enfants de se familiariser avec différents objets, matières, de développer leur psychomotricité. Ce sont aussi les premières expériences de découvertes culturelles. Ces ateliers sont en général d'une durée de 20 à 30 minutes. **Ils représentent pour l'enfant un premier pas vers la socialisation.** Ils sont préparés par l'équipe de la crèche, adaptés en fonction de chaque tranche d'âges et animés par les professionnels de la structure. A tous ces ateliers, viennent aussi se greffer des moments importants dans la vie d'une structure multi-accueil et de l'enfant tels que : **anniversaires, Noël, semaine de la Petite Enfance, semaine du goût, semaine du développement durable...**

SEMAINES THEMATIQUES

Les semaines à thèmes visent à favoriser la découverte et l'épanouissement de l'enfant, mais aussi à permettre la **mobilisation de l'équipe sur un sujet durant une semaine**. Ce type d'organisation favorise la dynamique et la cohésion de l'équipe éducative. Sur chaque semaine thématique, nous convions **les parents à participer à un temps d'animation**.

- ▶ Découverte des saisons (Hiver, Automne, Printemps, Été)
- ▶ Découverte des 5 sens
- ▶ Semaine du Goût
- ▶ Semaine du Jeu

LE ROLE DU JEU DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Le jeu est essentiel au développement de l'enfant, à la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité ludique est reconnue comme la base d'apprentissage de toute sorte pour le jeune enfant. Celui-ci est acteur de son jeu. Dans « activité » qui s'oppose à « passivité », nous entendons, « **actif** », « **acteur** » et non activisme.

Notre démarche prend en compte les besoins et les rythmes des enfants et diffère d'une pédagogie de sur-stimulation. L'ouverture, voilà ce qui contribue à caractériser notre approche, ouverture aux autres, à son environnement. Quoi de mieux que les multiples possibilités offertes par le jeu afin d'agir concrètement pour favoriser l'éveil psychomoteur, l'expression verbale, la socialisation l'autonomie et la solidarité ?!



Jeux libres : Les jeux libres, seul ou à plusieurs, entretiennent la créativité, **l'imagination** et la **socialisation**. Parmi eux, les jeux symboliques favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes.

Activités dirigées : des activités sont proposées aux enfants en petits groupes.

Nous proposons des jeux de manipulation comme la pâte à modeler, le sable, des jeux éducatifs comme les encastresments, puzzles et des jeux de création comme la réalisation de carte, de peinture... Les enfants doivent suivre les règles et les consignes données par l'adulte.

Ces activités ont pour but une acquisition précise que l'enfant ne peut découvrir seul. Ces animations sont de courte durée pour respecter le niveau d'attention du jeune enfant.

P psychomotricité : un temps construit pour répondre aux besoins physiques et d'expérimentations, tant motrices que cognitives du jeune enfant. Le but est de prendre conscience de son corps et de ses limites.

Ces temps sont encadrés par l'équipe éducative qui proposera des activités d'équilibre (parcours d'obstacles), des activités spatiales motrices (cerceaux, rondes, etc.). Le psychomotricien peut également être un soutien et avoir un rôle de conseil auprès des équipes éducatives.

Les jeux calmes : ils répondent au besoin de détente et de calme nécessaire pour structurer la journée, favoriser l'acquisition de repères au sein du multi-accueil. Nous proposons de ritualiser certains temps comme le retour au calme après une animation dynamique où l'équipe éducative peut proposer de lire une histoire, de chanter une comptine....

ATELIERS D'EVEIL

Ces ateliers sont en général d'une durée de **20 à 30 minutes. Ils représentent pour l'enfant un premier pas vers la socialisation.**

Ils sont préparés à l'avance par l'équipe de la crèche, adaptés en fonction de chaque tranche d'âge et animés par les professionnels de la structure.

De nombreux ateliers d'éveil sont proposés au sein de la structure pour permettre aux enfants de se familiariser avec différents objets, matières, couleurs afin d'éveiller leur sens et développer leur psychomotricité. Ce sont les premières expériences de découvertes culturelles.

EVEIL SENSORIEL

Jeux de manipulation, de transvasement avec de l'eau, riz, farine semoule...
Mise à disposition de portiques, miroir, livres et objets colorés pour les plus petits.
Temps de comptines, marionnettes, CD, imagiers sonores, jouets sonores...

EVEIL A LA MOTRICITE FINE ET A LA CREATIVITE

Peinture au doigt, au pinceau, au rouleau, éponge...
Coloriages et dessins libres.
Déchiquetage, collage de papiers, gommettes.
Pâte à modeler, pâte à sel, glaise... pour le plaisir de pétrir et de malaxer.

EVEIL CULTUREL ET INTELLECTUEL

Jeux sonores, jeux de formes et de couleurs afin de développer le langage, la connaissance de nouveaux mots et de développement de la mémoire.
Jeux d'encastrement, puzzles et enfilages pour l'apprentissage de la logique...
Accessibilité aux comptes et histoires, à des temps de « causerie » afin de favoriser le développement du langage et de l'imaginaire.
Atelier d'initiation au tri sélectif, etc....

L'EVEIL CULINAIRE

Les préparations culinaires simples telles que compote, gâteau d'anniversaire sont régulièrement proposées. Cet atelier permet de découvrir les différents ingrédients de la préparation et de les nommer (farine, œufs, sucre, fruits...). Il suscite la curiosité, l'observation, la manipulation.
Il peut générer également un sentiment de fierté lors de la dégustation. C'est également un moment privilégié de convivialité et de partage.

EVEIL A LA NATURE ET AU JARDINAGE

Quand cela est réalisable, nous proposons la mise en place d'un jardin pédagogique afin que les enfants soient initiés au cycle de la nature et comprennent comment peut se composer le contenu de leur assiette :

- Petit potager avec différents légumes et aromates (salades, tomates cerise, radis, ciboulettes, basilic, romarin, pommes de terre...),

Un petit jardin d'agrément avec des plantes aux senteurs et couleurs variées peut être aussi réalisé : choisir les graines, les arroser, observer comment cela pousse, faire des bouquets...

L'ensemble de ces ateliers feront l'objet d'un projet d'activités

A tous ces ateliers viennent aussi se greffer les instants importants dans la vie d'une structure multi-accueil et de l'enfant tels que : **anniversaires, Noël, semaine du goût...**

1.5 La Charte qualité petite enfance Léo Lagrange

La Charte qualité petite enfance Léo Lagrange a été élaborée collectivement. La rédaction d'une charte qualité petite enfance construit un véritable référentiel, aussi bien pour les salarié(e)s Léo Lagrange amené(e)s à s'y référer quotidiennement pour qualifier leur geste éducatif qu'auprès des parents et des collectivités partenaires vis-à-vis desquelles la Fédération Léo Lagrange s'engage.

Ce travail a constitué l'un des grands chantiers mené en 2013 par le réseau de professionnel(le)s petite enfance Léo Lagrange, tout d'abord au sein d'un groupe du réseau régional Centre Est, puis au travers de différentes séances de travail du réseau national.

L'aboutissement de cet investissement collectif a été présenté lors de la convention professionnelle annuelle petite enfance des 4 et 5 avril 2013 à Sainte-Croix (01).

LA CHARTE QUALITE EST DECLINEE EN DEUX OUTILS :

- **Un livret** qui comprend la version complète et détaillée du texte de charte, conçu en priorité à destination de nos équipes dans les établissements d'accueil du jeune enfant.
- **Une affiche** qui synthétise la charte pour accrochage au sein des établissements d'accueil du jeune enfant à l'intention des familles et partenaires. Pour permettre l'évaluation dans l'application de cette charte, un support complémentaire sera également co-construit et transmis aux équipes annuellement.

leo lagrange
FÉDÉRATION

CHARTE QUALITÉ PETITE ENFANCE

DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS LÉO LAGRANGE

Choisir un établissement d'accueil de jeunes enfants Léo Lagrange, c'est avant tout partager des valeurs communes : l'accueil de tous, la justice sociale, la laïcité, la mixité et la démocratie.

A l'image des enfants que nous accueillons, chaque structure gérée par la Fédération Léo Lagrange est unique et fait l'objet d'un projet éducatif singulier, inscrit sur un territoire. Nous ne concevons notre démarche éducative qu'en relation étroite et en complémentarité avec la famille, l'école, la vie locale, les associations et l'ensemble des partenaires éducatifs.

Nos équipes s'appuient au quotidien sur les courants pédagogiques reconnus par les professionnel(le)s de la petite enfance : Montessori, Piaget et Rosenberg.

Nous nous engageons à...

- 1 ORGANISER UN ACCUEIL SÉCURISANT ET PERSONNALISÉ DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE**
Nous nous engageons à proposer un lieu de sécurité physique et affective grâce à une prise en charge bienveillante et individualisée de chaque enfant en fonction de son âge et de son développement psychomoteur.
- 2 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT SENSORIMOTEUR DE CHAQUE ENFANT**
Grâce à une mise à disposition matérielle permanente et en libre accès, la motricité et l'acquisition de l'autonomie de l'enfant sont favorisées dès le plus jeune âge.
- 3 FAVORISER LE PROCESSUS DE SOCIALISATION ET D'AUTONOMIE DE L'ENFANT**
L'établissement d'accueil de jeunes enfants (EAE) est souvent la première expérience collective en dehors de la cellule familiale. Nos équipes éducatives veillent à la mise en place de règles de vie (repères, limites, interdits) et de moyens matériels qui garantissent un lieu de vie collective et d'épanouissement individuel.
- 4 ACCUEILLIR CHAQUE JOUR L'ENFANT EN RESPECTANT SA SINGULARITÉ**
Nos équipes s'attachent à accueillir tous les enfants et leurs familles, sans discrimination. Elles adoptent au quotidien une posture d'accompagnement bienveillante et organisent un mode de vie harmonieux propice au développement de CHAQUE enfant.
- 5 CONSTRUIRE UN ESPACE D'ÉVEIL, DE JEUX ET DE CRÉATIVITÉ**
Le jeu est essentiel à la construction de l'individu. Au fil des jours et de la croissance de l'enfant, il se diversifie : l'enfant explore, expérimente, manipule, construit et déconstruit, cherche, propose, demande. Tout peut être support de jeu et source de découverte, de plaisir...

- 6 DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ENTRE PROFESSIONNELLE(S) ET PARENTS**
Les parents sont les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s). La continuité éducative entre le domicile de l'enfant et nos espaces petite enfance passe obligatoirement par la construction d'une confiance réciproque entre les professionnel(le)s et les parents. Écoute, respect mutuel et refus de toute forme d'exclusion doivent être les maîtres-mots de cette relation.
- 7 ÉLABORER UNE ORGANISATION PERFORMANTE**
Susciter l'adhésion et la participation du personnel, mais aussi savoir fédérer autour d'objectifs communs font partie des missions managériales du directeur(ice) de la structure. Pour l'aider dans cette tâche, le(la) délégué(e) territorial(e) à l'animation (DTA) Léo Lagrange ainsi que les différents services supports de la délégation régionale (direction des ressources humaines par exemple) se tiennent à sa disposition.
- 8 S'INSCRIRE DANS UN TERRITOIRE ET DÉVELOPPER LE PARTENARIAT**
Notre rôle d'acteur éducatif s'inscrit au cœur d'une démarche de co-éducation. Chaque établissement doit s'inscrire dans son environnement social et culturel, comme en témoigne le projet d'établissement.
- 9 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE NOS ENGAGEMENTS**
Pour garantir au quotidien la qualité d'accueil pour les enfants et leurs familles, nous adoptons une approche transversale d'évaluation permanente. Rendre compte de l'exercice de notre mission est une obligation tant auprès de la collectivité déléguante que vis-à-vis des enfants, des parents et des salarié(e)s.

2 LA SANTE DE L'ENFANT : UNE PREVENTION AU QUOTIDIEN

Nos professionnels veillent au quotidien au bien-être et à la santé des enfants accueillis au sein de nos établissements. La **pluridisciplinarité** qui caractérise les équipes des EAJE permet de croiser les regards sur le développement des enfants. Chaque formation développe des savoirs et compétences spécifiques. Aussi, la richesse de l'équipe d'un multi-accueil se puise, entre autres, dans la capacité d'échanger et de partager. C'est pourquoi, nous sommes particulièrement vigilants à l'organisation formelle de temps d'échange tels que la réunion d'équipe et les journées pédagogiques. Cette démarche doit être consolidée par la formation professionnelle.

L'intervention du **médecin référent** du multi accueil a aussi un rôle fondamental pour accompagner les professionnels.

Soigner un enfant, c'est prendre soin, répondre à ses besoins de bien-être au quotidien, en matière d'hygiène, d'alimentation, de confort, d'activités.

Au quotidien, nos équipes ont un réel rôle de prévention et pour cela veillent à :

Observer

Pour comprendre les besoins physiologiques en matière de repas, sommeil, repos et activités, il est nécessaire d'observer les enfants. Cette démarche vise à mieux cerner le rythme de chaque enfant.

Organiser la rencontre lors des soins

Pour rassurer l'enfant, le contenir, il est important de le rassurer pendant les soins en lui parlant, en étant attentif. Il faut éviter tout geste brusque au profit de gestes calmes et doux.

Accompagner l'endormissement

Le sommeil participe à la régularité du rythme et du développement de l'enfant. Il est donc nécessaire d'être attentif au signe d'endormissement et respecter les rituels et le sommeil de chaque enfant.

Mettre en place de rituels et repères spatiotemporels

L'instauration d'un cadre sécurisant passe par la mise en place de temps ritualisés qui permettent de garantir la prévisibilité en ponctuant la journée de l'enfant. Ceux-ci permettent de créer des repères dans le temps et dans l'espace pour l'enfant.

Être attentif aux temps des repas

L'alimentation est, pour l'enfant, essentielle pour son développement somatique et cérébral mais aussi psychomoteur, social et affectif. Aussi nos équipes sont particulièrement attentives durant le temps de repas.

Favoriser la libre motricité

Les besoins de chacun sont soutenus par une mise à disposition matérielle, permanente et en libre accès de l'enfant et de l'adulte, au fur et à mesure des progrès psychomoteurs, relationnels et d'autonomie et au fil de la journée.

2.1 Observation, écoute, verbalisation et connaissance du développement de l'enfant

Pour répondre aux besoins de chaque enfant, notre pratique s'appuie sur : **observer, c'est porter un regard bienveillant** sur l'enfant, être attentif à ses réactions, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres (enfants et adultes).

Cette observation est réalisée au quotidien par l'équipe et permet :

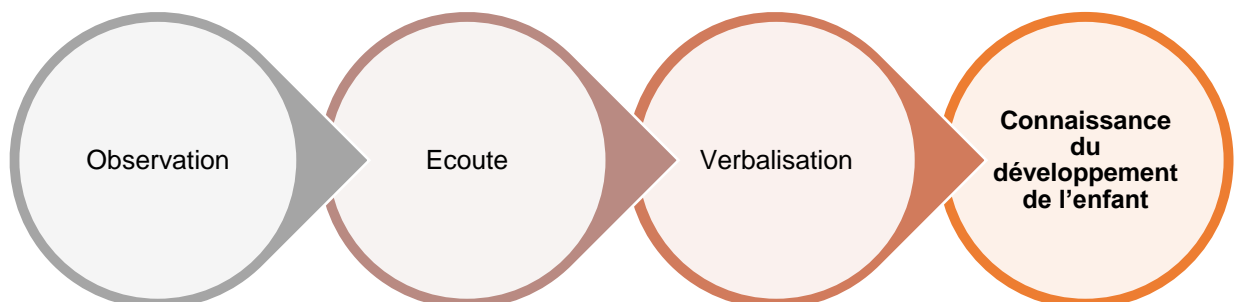
- D'appréhender l'enfant dans sa différence,
- De découvrir sa personnalité (suivre son développement),
- De comprendre les besoins et demandes de l'enfant,
- De repérer d'éventuelles difficultés ou mal-être,
- Le regard de l'adulte est sécurisant pour l'enfant ; il l'aide à multiplier ses expériences et à prendre confiance en lui.

Ces observations nous permettent d'échanger également lors des réunions d'équipe et d'affiner nos pratiques.

Celle-ci doit être au centre de nos pratiques. Aussi, l'équipe **doit être attentive** à l'expression verbale et non verbale de chaque enfant. Les transmissions des parents permettent aussi de mieux répondre à ces besoins.

Elle est indispensable dans l'accueil et l'accompagnement du jeune enfant. Elle permet d'établir la relation, de mettre des mots sur ce que vit l'enfant ainsi que sur nos actions. Ces mots apaisent et sécurisent l'enfant. Chaque situation nouvelle et chaque étape de la journée **seront verbalisées à l'enfant.**

Une bonne connaissance du développement de l'enfant permet de repérer le stade d'acquisition de celui-ci et de l'aider à avancer vers les stades suivants tout en tenant compte du développement propre à chaque enfant.



2.2 Communiquer sur la santé de l'enfant

LES TRANSMISSIONS

Transmission Parents- Professionnels

Les parents sont invités chaque matin à prendre le temps nécessaire pour informer l'équipe de l'état de santé, de la qualité de sommeil, de l'horaire et de la prise des repas... Ces informations sont consignées sur un cahier de transmission destiné uniquement à l'équipe éducative. Le soir, l'équipe informe précisément les parents du déroulement de la journée de leur enfant au sein de l'EAJE.

Transmission Professionnels-Parents

Un cahier de transmission est mis en place dans chaque section. Toutes les informations d'ordre organisationnel y sont notées, ainsi que l'information qui concerne un enfant ou son parent et qui doit être connue par toute l'équipe, l'absence d'un professionnel, des modifications horaires ponctuelles...

AFFICHAGE

À destination des professionnels

Toutes les informations relatives à la santé de l'enfant, et en particulier lors de régime alimentaire spécifique, sont affichées dans la cuisine et la biberonnerie

À destination des familles

Toutes les informations pouvant avoir un impact sur la santé de leur enfant sont affichées à l'accueil, sur le tableau d'affichage destiné à la communication des familles. Par exemple, *cas de varicelle au sein de l'établissement*,

2.3 Les moyens de prévention

Les vaccinations consistent à exercer une **action préventive individuelle et collective**. En cas de contre-indication, une concertation aura lieu entre le médecin de l'établissement et le médecin traitant. La direction de l'établissement et le médecin assurent **le contrôle de l'application des vaccinations**. Un dossier médical sera rempli avec les dates de vaccinations et la notification par écrit de tout problème médical particulier (allergies, convulsions fébriles...).

LE RÔLE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE VIS-A-VIS DES VACCINS

- ▶ Vérifier l'administration des vaccins obligatoires et des rappels.
- ▶ Vérifier si le vaccin réalisé a été notifié dans le carnet de santé de l'enfant.
- ▶ Insister auprès des parents sur l'importance des rappels.
- ▶ Surveiller les réactions de l'enfant à la suite de la vaccination et, le cas échéant, en informer les parents.

Les calendriers des vaccinations font l'objet de rappel annuel.

2.4 Les cas d'éviction

Afin de protéger l'enfant lui-même et les autres enfants des risques de contagion, ou si l'état de santé de l'enfant nécessite des soins ou une surveillance importante incompatible avec l'accueil des autres enfants, les maladies faisant l'objet d'éviction ont été déterminées avec le médecin de la structure :

EVICIONS PRECONISEES PAR LE MINISTERE DE LA SANTE	EVICIONS A VALIDER AVEC LE MEDECIN REFERENT DU MULTI-ACCUEIL
Coqueluche : 7 jours	Bronchiolite et bronchite chronique : 4 jours
Hépatite A : 10 jours après début Ictère	Gastro-entérite : 2 jours
Oreillons : 9 jours après début parotidite	Primo infection herpétique : 5 jours:
Scarlatine et angine à streptocoque : 2 jours après début du traitement	Varicelle 7 jours (<i>retour si les boutons sont secs</i>)
Impétigo : 3 jours après début des antibiotiques et ses liaisons sont protégeables et protégés	Conjonctivite : éviction jusqu'à l'arrêt des symptômes ou mise en route du traitement
Gale : 3 jours	
Rougeole : 5 jours après le début l'éruption	

Pour d'autres maladies particulières, sur avis du médecin de la crèche, une éviction peut être décidée en précisant sa durée. Au retour d'une période d'éviction, un certificat d'aptitude à la vie en collectivité devra obligatoirement être présenté. L'accueil de l'enfant est toujours en fonction de **son état général, de son bien-être et de son confort.**

2.5 Maladie de l'enfant

Les premières années, le système immunitaire du jeune enfant est encore immature, il est donc tout particulièrement fragile devant les maladies. C'est pourquoi, les professionnels doivent connaître les principales affections auxquelles peuvent être exposés les jeunes enfants ainsi que leurs symptômes. C'est aussi l'observation qui leur permettra de savoir si un enfant est en phase d'invasion de la maladie.

LE ROLE DES PROFESSIONNELS

Par l'observation, les professionnels peuvent déceler d'éventuelles difficultés chez certains enfants et être ainsi en mesure de leur offrir le soutien approprié. Le professionnel doit connaître le processus d'apparition de la maladie et des signes correspondant à celle-ci sur l'enfant.

En cas de fièvre supérieure à 38°C, le personnel du multi-accueil administrera à l'enfant du paracétamol pédiatrique, en application du protocole mis en place par le médecin référent de la structure. Parallèlement, les parents sont immédiatement informés de la situation de leur enfant. A ce titre, il est primordial que les parents puissent être joignables. Dans le cas où la fièvre ne tomberait pas dans l'heure après la prise de l'antipyrétique, les parents doivent venir récupérer l'enfant dès que possible.

Les professionnels de la structure doivent apaiser et rassurer l'enfant malade A ce titre, la directrice, son adjointe ou l'auxiliaire se réservent le droit de ne pas accepter un enfant s'il est estimé que son état de santé ne lui permet pas de supporter la collectivité. Si ces signes ont lieu pendant les heures de présence, les parents seront immédiatement prévenus et invités à venir récupérer leur enfant rapidement

3 LA PLACE DES FAMILLES

3.1 Associer les parents à la vie de l'établissement

ON NE PEUT
ACCUEILLIR UN
ENFANT SANS
PENSER A
L'ACCUEIL DE
SES PARENTS,
SES PREMIERS
EDUCATEURS

Nous privilégions les rencontres avec les familles, l'attention portée à chacune et la prise en compte des parents comme interlocuteurs privilégiés et incontournables. La continuité éducative entre le domicile de l'enfant et nos espaces Petite Enfance passe donc obligatoirement par une confiance réciproque entre les professionnels et les parents.

Les familles doivent pouvoir participer pleinement à la vie de l'établissement. Celui-ci est un lieu ouvert, les parents ayant accès librement aux salles de vie, de changes. Ils sont informés des activités et autres événements proposés par la structure et sont invités à y participer (sorties au centre social, à la piscine, au Centre Prévert, goûters collectifs mensuels, etc..).

Leur avis doit pouvoir enrichir le fonctionnement. Ils sont associés à la conception et à la réalisation de séquences éducatives ou de sorties.

Les relations sont fondées sur l'écoute et le respect mutuel, le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Les familles contribuent à la qualité de la vie collective des enfants accueillis.

La gestion d'un équipement Petite Enfance ne se limite pas à **proposer un cadre adapté et un personnel qualifié, mais nécessite aussi la prise en compte des besoins et des demandes des parents**. Les familles doivent être partie prenante **du projet éducatif**. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en œuvre différentes actions et d'être vigilants aux différents temps de rencontre.

NOS
ENGAGEMENTS
AUPRES DES
PARENTS

- Etre disponibles pour les accueillir lors dès leur arrivée au sein de l'établissement.
- **Expliquer** le fonctionnement de la structure, **les rassurer, les accompagner** lors de la période d'adaptation.
- **Créer un climat de confiance** entre les parents et les professionnels auxquels ils vont confier leurs enfants.
- **Instaurer un dialogue** et une écoute sans jugement de valeur et dans le respect.
- Mettre en place des outils **favorisant la transmission d'informations** (cahier, tableau...).
- Aménager la structure de façon à la rendre accueillante et conviviale.
- **Savoir écouter la demande** des parents au sujet de leur enfant.
- Sécuriser la famille, être attentif au respect des habitudes culturelles, sociales, économiques de l'enfant et de sa famille.
- **Respecter les rituels de séparation** (bisous, câlins, doudou,...).

3.2 Les temps de rencontres avec les parents

Comme évoqué précédemment, nous privilégierons les rencontres avec les familles, l'attention portée à chacune d'entre elles ainsi que la prise en compte des parents comme interlocuteurs privilégiés et incontournables. La continuité éducative entre le domicile de l'enfant et la structure d'accueil passe donc obligatoirement par une **confiance réciproque** entre les professionnels et les parents. Celle-ci ne peut se construire uniquement sur des temps informels et se doit donc d'être structurée autour de temps définis et repérables par les familles.

UN CADRE ÉTHIQUE POUR NOS ÉQUIPES D'ACCUEILLANTES

La reconnaissance de l'enfant en tant que personne.

La reconnaissance des parents comme premiers éducateurs de leur enfant.

L'importance de la cohérence éducative autour de l'enfant.

Le respect de la différence, l'ouverture à tous.

TEMPS D'INSCRIPTION

Lors de l'inscription, un premier contact s'établit entre l'équipe et les parents. Ce temps est la première démarche des parents en vue de l'accueil de leur enfant au sein du multi-accueil. Ce moment nécessite une parfaite disponibilité des professionnels qui accueillent la famille car le premier contact est toujours déterminant **pour établir la confiance**.

Ainsi, lors de l'inscription de l'enfant, la directrice reçoit la famille individuellement pour repérer leurs attentes par rapport à l'établissement, répondre à leurs questions, expliquer le fonctionnement et l'organisation de la structure, le projet éducatif et pédagogique de l'établissement. Une visite de l'ensemble des locaux permet aux parents de visualiser l'espace où leur enfant sera accueilli.

L'ACCUEIL

L'accueil est un temps **primordial qui conditionne le déroulement** de la journée de l'enfant ainsi que son retour à la maison. Associer les parents est un préalable indispensable pour gérer le sentiment de séparation au mieux. La séparation est un moment important pour l'enfant. Elle doit donc s'effectuer dans un climat de confiance, de sécurité et de douceur.

** L'accueil du matin*

L'accueil doit être conçu et aménagé pour aider l'enfant durant cette phase de séparation que l'on peut accompagner de rituels. Il s'agit aussi d'être à l'écoute des parents pour permettre les transmissions à l'équipe éducative.

** L'accueil du soir*

De même que l'accueil du matin conditionne la journée de l'enfant, l'accueil du soir peut déterminer son retour du lendemain. Toutes les réactions des enfants sont envisageables, il ne faut donc pas les ignorer. C'est le moment aussi d'informer les parents sur le déroulement de la journée et de tout élément significatif concernant leur enfant.

TEMPS FESTIFS

La participation active des parents à des moments importants de la vie de la structure, tels que la fête de l'été, le Carnaval, les anniversaires, est favorisée et organisée. La présence conjointe des parents et de l'équipe éducative, lors de ces temps festifs, permet de **renforcer la confiance et une cohérence pédagogique** autour l'enfant.

ETRE A L'ECOUTE DES PROPOSITIONS ET DES DEMANDES

En étant à l'écoute des demandes des parents, l'équipe se doit de recueillir toutes les propositions. Les demandes seront étudiées, a priori, sur leur faisabilité et leur opportunité. Néanmoins, notre expertise dans le champ de la petite enfance nous démontre la pertinence des idées des familles (*soirées thématiques, pique-nique printanier, carnaval...*). Ces temps-là de rencontres et d'échanges pourront s'organiser dans le cadre du Conseil d'établissement décrit ci-après.

3.3 Favoriser la continuité entre la vie familiale et l'accueil collectif

Une séparation progressive est **absolument indispensable** pour Bébé... comme pour ses parents.

LA PERIODE D'ADAPTATION

Une fois l'admission validée par le médecin de l'établissement, une période d'adaptation est prévue en accord avec les parents.

Une visite avec le médecin référent se fera avant ou après l'adaptation.

Cette période est souhaitable afin qu'enfant, parents et équipe professionnelle se connaissent mieux et créent des relations de confiance. L'enfant est attendu par l'équipe éducative qui prépare un casier dédié à celui-ci, un cahier de liaison, la fiche d'adaptation...

Une semaine à quinze jours sont nécessaires pour une bonne période d'adaptation, la durée varie suivant les besoins de l'enfant.

La période d'adaptation permet :

La période d'adaptation, **première étape primordiale**

- Au jeune enfant de s'habituer progressivement à la collectivité, aux lieux et aux adultes présents au multi-accueil.
- Au jeune enfant de trouver de nouveaux repères et de mieux accepter le changement.
- De vivre très progressivement la séparation avec le parent.
- Aux parents de mieux connaître l'équipe et le fonctionnement afin de confier leur enfant en toute confiance.
- Aux professionnels de mieux connaître l'enfant et ses habitudes, et d'établir une relation de confiance avec le(s) parent(s).



Nous sommes particulièrement vigilants à la période d'adaptation dans **le cadre d'un accueil d'urgence**. En effet, il s'agit d'une période de fragilité extrême pour l'enfant. D'autant que les groupes sont déjà constitués et que les enfants se connaissent. Il sera aussi indispensable de présenter ce nouveau venu à ses compagnons.

LE SYSTEME DE REFERENCE

Pour assurer un accueil adapté aux besoins des enfants, nous vous proposons **d'instaurer un système de référente pour un même groupe d'âge.**

La référente, c'est la personne qui accueille **le couple parents/enfant**, lui donne sa place. Elle est, par la suite, la mieux qualifiée pour s'adapter aux besoins de l'enfant et lui offrir ainsi des repères sécurisants. Mais elle n'est pas unique, les autres personnes du groupe interviennent auprès de l'enfant à d'autres moments de la journée, quand la personne de référence est absente. Toute collègue qui observe quelque chose de particulier doit **le signaler à la référente de l'enfant**. La situation pourra être revue ultérieurement en équipe. La référente **ne se substitue pas à la mère**, elle la remplacera momentanément pendant les soins. **Elle encouragera les parents dans leur rôle**. *Toutes ses attitudes seront dictées par le respect de la personnalité de l'enfant et une meilleure compréhension de ses besoins*. Cette relation sera donc réfléchie, contrôlée.

La référente représente un **modèle d'attachement** qui apporte à l'enfant :

- Stabilité ;
- Continuité dans les soins de la journée ;
- Sécurité ;
- Meilleure réponse à ses besoins ;
- Lien privilégié, repères

3.4 La communication à l'attention des familles

Communiquer sur les actions conduites par notre équipe sur le territoire d fait partie intégrante des missions dévolues aux salariés du multi-accueil. A ce titre, nous participerons aux différentes actions d'information et de communication développées par votre collectivité locale afin de promouvoir les différents projets. Ci-après, les différents supports dont nous disposons pour communiquer avec les familles :

PLAQUETTE - REUNIONS	Présentation générale de la structure, soirées thématiques
FLYERS	Pour activités ponctuelles, évènements festifs...
PERMANENCES ADMINISTRATIVES	Renseigner, orienter...par mail.....
COMMUNICATION INFORMELLE	Lors des rencontres et temps festifs
ENQUETE DE SATISFACTION	Exemple présenté ci-après

3.5 Percevoir l'avis et l'opinion des familles

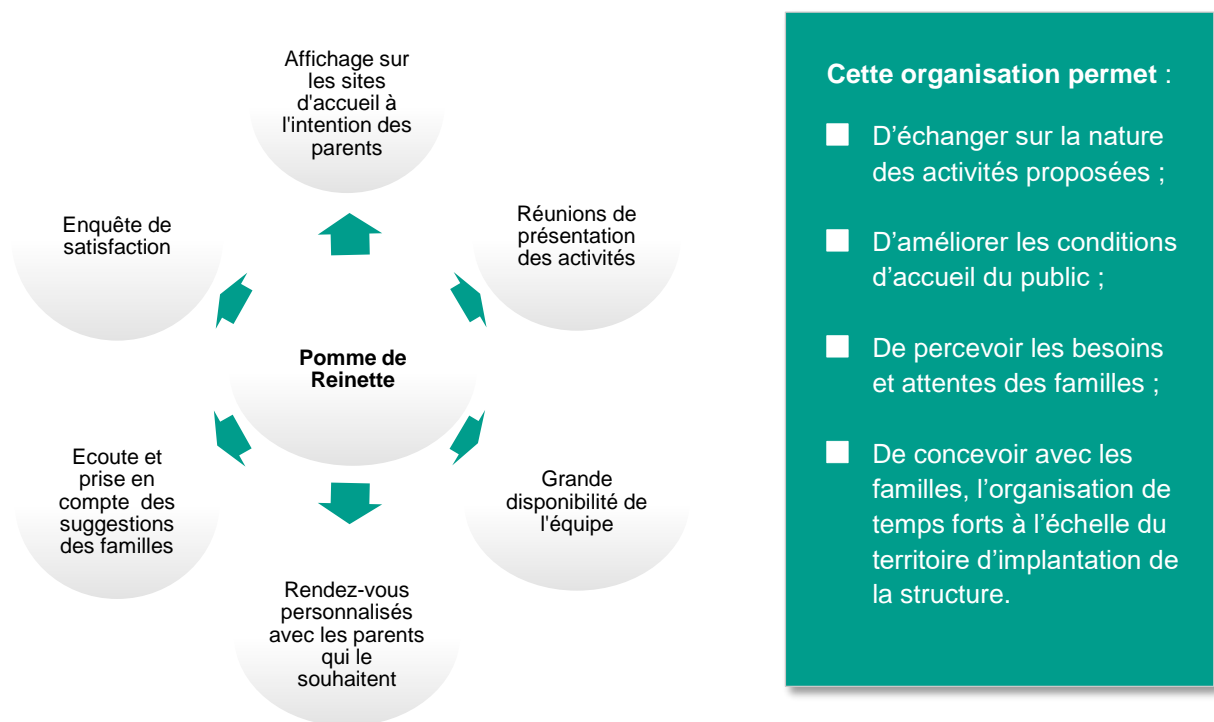
Convaincus qu'il est toujours possible d'améliorer l'existant et de faire mieux, il est indispensable pour nous de recueillir les remarques, critiques et suggestions des familles pour répondre de façon optimale aux besoins et attentes des usagers. Notre développons une qualité d'accueil et notre projet éducatif pour le bien-être des enfants mais aussi d'être attentifs aux parents de ces derniers en adoptant une écoute active.

Dans cette optique, nous organisons une fois par an une enquête de satisfaction anonyme. Nous l'avons conçu de telle manière qu'elle soit facile à renseigner. Les résultats sont partagés avec les familles et la collectivité.

NOTRE ROLE D'INFORMATION AUPRES DES FAMILLES

Au regard de l'importance que nous portons à la relation avec les parents dans le cadre de la gestion et du fonctionnement des équipements petite enfance que nous gérons, nous serons attentifs à développer une communication efficace et efficiente afin de rassurer, d'accompagner et de développer une relation de confiance avec ces derniers.

Ainsi, la place des parents sera prise en compte et favorisée à chaque étape de notre mission, et ce, à travers la mise en place de différents vecteurs d'information :



3.6 Les modalités d'accueil des enfants porteurs de handicap

Extrait Paragraphe 1 du décret du 1^{er} Aout 2000 :
 « Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement ; Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique »

La loi du 11 février 2005 a instauré le principe de « **l'accès à tout pour tous** », pour **l'égalité des droits et des chances**, et a affirmé le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination d'aucune sorte, quelle que soit la nature du handicap. Cette loi se traduit par un droit fondamental et une obligation nationale.

L'accueil d'un enfant porteur de handicap fait partie des missions du Multi accueil Pomme de Reinette, tout enfant ayant besoin d'intégration sociale, de temps collectif, d'espaces de découverte.

Pour les équipes éducatives, **c'est chaque fois l'occasion de repenser l'intégration de chacun avec tous, dans le cadre des recommandations du BO 2003, encart n°34 du 18 septembre**. L'accueil d'un enfant porteur de handicap ne s'improvise pas, c'est un cheminement complexe pour l'équipe, les parents mais aussi l'enfant, qui comme tout autre enfant devra s'adapter à nouveau contexte et à la vie en collectivité. Pourtant, celui-ci, comme tout autre enfant, a besoin de jouer, de s'éveiller, de se socialiser, d'apprendre à partager, de développer son autonomie... L'intégration d'enfants porteurs de handicap nécessite tout d'abord de passer par **un protocole d'accueil individualisé**¹, permettant de garantir dans de bonnes conditions cet accueil, en vérifiant les besoins spécifiques de l'enfant, en assurant une relation étroite avec la famille, en se rapprochant de personnes compétentes, en vérifiant l'accessibilité des lieux, en informant et en formant les équipes. Les besoins de l'enfant en situation de

¹ PAI

handicap et les contraintes de l'équipe d'encadrement seront identifiés pour permettre un accueil harmonisé.

Un protocole d'accueil individualisé sera rédigé pour définir :

- Le temps d'accueil,
- Les aménagements à prévoir et les intervenants extérieurs,
- La personne référente,
- Les consignes de soins à donner.



l'arrivée de celui-ci bouscule et interroge nos pratiques éducatives. De fait, une vraie réflexion doit s'inscrire au cœur du projet éducatif de la structure. Notre volonté est de développer une démarche proactive afin d'être en capacité de mettre en place des actions ordinaires, des moments de partage et de découverte en partant du postulat : « **des enfants différents et différemment capables** ». Le multi accueil est un espace adapté où l'enfant va pouvoir grandir, s'éveiller et où la famille va pouvoir s'appuyer sur les compétences de l'équipe éducative.

Pour nous, la crèche est avant tout un premier lieu de socialisation. Accueillir un enfant porteur de handicap dans un lieu Petite Enfance, c'est lui proposer un espace de vie en dehors de sa sphère familiale et des lieux de soins, dans une logique de parcours éducatif pour celui-ci.

ECOUTE et ACCOMPAGNEMENT des FAMILLES.

Le 1^{er} rendez-vous est essentiel pour tous les parents souhaitant inscrire leur jeune enfant au sein d'un EAJE², mais il est vécu encore plus **fébrilement par les parents d'enfants différents**.

Aussi, la directrice adopte une posture **rassurante** et rappelle les fondements et le fonctionnement de la structure. Il est important de rappeler à la famille que celle-ci n'est pas un lieu de « substitution » à la fonction parentale ou de soins, mais un lieu de « suppléance » durant le temps d'absence des parents. Le climat de confiance est fondamental entre parents, professionnels et enfant. Accueillir des parents dont l'enfant porte un handicap engage l'ensemble de l'équipe éducative. Celle-ci devra prendre en compte cette spécificité et aménager son mode de fonctionnement à ce type d'accueil.

Celui-ci peut se comprendre à plusieurs niveaux : adaptation fonctionnelle du lieu d'accueil, spécialisation et qualification des équipes, choix de projets d'animation adéquats, engagement de relations avec les parents, les autres enfants et d'éventuelles équipes médicales. Une personne supplémentaire pourra être recrutée en fonction des besoins spécifiques de l'enfant et de l'attention qu'il requiert. Cet encadrant spécialisé servira de référent à l'enfant mais devra être pleinement intégré à l'équipe pédagogique.

C'est l'ensemble de l'équipe qui prendra en charge l'enfant, et pas seulement le référent, qui reste un professionnel « ressource », tout comme la Directrice pour l'équipe pédagogique.

PAR EXEMPLE :

Si l'enfant accueilli est malentendant, la référente, prendra l'habitude de toujours le regarder en face, de lui tendre les mains avant de le prendre dans les bras, l'invitant ainsi à participer. Le référent fera attention de ne pas le surprendre par derrière et ainsi, il croquera toujours le regard de l'enfant.

Si l'enfant est non voyant, le référent agira de même, ajustant son attitude à la cécité de l'enfant. Il se présentera en lui touchant les mains pour que l'enfant le découvre avec les siennes. L'enfant va se familiariser ainsi avec la voix de son référent mais aussi à son parfum (qu'il devra éviter de changer lors de la période d'adaptation).

UNE DEMARCHE DE COLLABORATION ACTIVE

Pour un accueil de qualité, nous solliciterons les familles afin que celles-ci nous mettent en relation avec les différents professionnels qui s'occupent de leur enfant (CAMPS³, CMPP⁴, professionnels médicaux ...). Cette démarche vise à tisser des liens entre les différents partenaires, renforcer l'accompagnement des enfants et développer une cohérence éducative autour de lui. **L'entrecroisement des regards et de la compétence est gage de qualité de l'accueil d'un enfant différent.** Il arrive parfois que des professionnels soignants interviennent sur les lieux de garde. Les interventions se font en accord avec la famille et dans un esprit de collaboration, pour le bien-être de l'enfant. Dans certains cas, il faudra penser à aménager une pièce, un dortoir, le bureau du responsable pour que ces séances se déroulent au mieux. Il peut aussi arriver qu'un enfant suive des séances à l'extérieur et arrive ensuite à la structure. Il faudra donc organiser son accueil au sein de la structure avec la référente.

Nos engagements pour garantir un accueil de qualité à l'enfant et sa famille : une prise en compte de la demande avec une réponse adaptée en fonction de la demande et du handicap de l'enfant.

- Une période d'adaptation individualisée
- La création d'un outil de suivi et d'observation de l'enfant
- La nomination d'un référent pour l'enfant et sa famille
- Un lien très étroit avec le milieu médical (CAMPS, médecin traitant, médecin de crèche, spécialistes, PMI...)
- L'utilisation du jeu comme lien de socialisation
- L'adaptation de notre pratique et de notre espace aux compétences de l'enfant
- La sensibilisation et la formation de nos équipes éducatives
- Agir en réseau et collaboration

4. LE PARTENARIAT AU QUOTIDIEN

Notre rôle d'acteur éducatif n'est possible que dans le cadre d'une démarche de co-éducation et de partenariat effectif. La coopération des différents acteurs d'un territoire (institutions, associations) permet de mutualiser les compétences de chacun, en favorisant une cohérence d'intervention éducative auprès des jeunes enfants.

Par ailleurs, nous nous engageons à répondre à toute sollicitation de votre collectivité concernant notre participation à des projets à l'échelle du territoire, de même que nous serons un relais actif pour développer des projets en lien avec les Journées Nationales (semaine du goût, journées du patrimoine, journée internationale des droits de l'enfant, semaine du développement durable,...).

Cette recherche perpétuelle de partenariat est d'ailleurs inscrite dans notre charte de qualité.

Il ne s'agit pas de juxtaposer des actions, mais de créer une vraie synergie de compétences. Les équipes de professionnels devront être réactives et forces de propositions par rapport aux projets mis en place par votre collectivité.

Ainsi nous travaillons 3 types de partenariats :

³ Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

⁴ Centre Médico-Psychologique

■ Un partenariat institutionnel.

Avec le SIBC, les collectivités, les services du département (PMI), la CAF 72, la MSA... L'ensemble des acteurs donnant le cadre et garantissant l'égalité d'accueil pour tous les jeunes enfants.

En outre le fait de participer activement en tant que délégataire au projet social de territoire du Bocage Cénomans permet à l'équipe de « Pomme de Reinettes » d'être pleinement intégrée pour la mise en œuvre concrète des objectifs de celui-ci, autour des questions liées à la Petite Enfance et aux familles.

■ Un partenariat de réseau et de projet

Avec les structures petite enfance et enfance du territoire : le RAM, la MAM, l'accueil de loisirs, les écoles maternelles, la bibliothèque... Les professionnels des différentes structures peuvent échanger des compétences, des aptitudes et savoir-faire. Et ce pour un projet spécifique (visite de la caserne de pompiers, le jardin pédagogique, lecture de contes...), pour une valorisation et une information fluide auprès des familles. C'est aussi autour d'un projet qui dure le temps d'un trimestre, où les enfants du multi-accueil rencontrent d'autres acteurs, de l'ALSH, de l'école, du foyer de personnes âgées autour d'un projet commun.... Les familles dont les enfants fréquentent ces structures vont trouver une cohérence éducative et une connaissance mutuelle qui facilitera les réponses à leurs interrogations.

4.1 Les partenariats institutionnels

La CAF et la PMI constituent des partenaires incontournables. En effet, la responsable du multi-accueil doit rendre compte de l'activité de l'établissement et de son fonctionnement aux partenaires institutionnels compétents afin qu'ils puissent exercer leur rôle de surveillance et de contrôle.

■ Les services de la PMI

Les services de la PMI ont pour objectif de favoriser l'épanouissement de l'enfant et le bien-être familial. De plus, la PMI a une mission de surveillance et de contrôle des EAJE mais aussi des agréments des assistant(e)s maternel(le)s.

■ La CAF

Acteur majeur de la politique familiale et de la solidarité nationale, les CAF participent au financement des établissements d'accueil de jeunes enfants et des accueils de loisirs sans hébergement, par le biais d'une aide au fonctionnement versée directement au gestionnaire de l'établissement. Cette aide contribue à optimiser la qualité des structures, et à favoriser l'accès au plus grand nombre de familles.

4.2 Les partenaires locaux

■ Les écoles et l'accueil de loisirs

Nous souhaitons favoriser la transition des enfants accueillis au sein du multi-accueil « Pomme de Reinettes » vers les écoles publiques et privées du territoire et rassurer les familles. Parallèlement, il nous paraît important de mettre en avant le projet éducatif de territoire en valorisant la cohérence éducative et les notions de co-éducation.

A ce titre, nous mettrons en place des partenariats avec les écoles concernées.

L'accueil de loisirs sera également un partenaire privilégié afin de favoriser les passerelles et imaginer des actions communes.

■ La bibliothèque

Nous vous proposons de continuer à développer le partenariat déjà établi avec la Bibliothèque de Trangé, en continuant à y emprunter des livres, mais aussi en proposant aux enfants de grande section d'emprunter un livre chaque vendredi pour le ramener chez lui tout au long de l'année.

■ Relais Assistantes Maternelles (RAM)

La Maison de la Petite Enfance, le Relais du Bocage, la Maison des Assistantes Maternelles, qui interviennent sur le territoire du Bocage Cénomans, sont des partenaires privilégiés et doivent pouvoir s'appuyer sur le multi-accueil pour développer des projets et activités en direction des enfants qu'ils accueillent.

Les relations et échanges devront être réguliers, pour assurer un meilleur accompagnement des familles, favoriser la mutualisation de certaines pratiques professionnelles...

Cela permet ainsi d'inscrire l'ensemble des professionnels de la Petite Enfance du territoire dans une dynamique commune, de promouvoir le partage des pratiques professionnelles et de partager des temps d'animation.

4.3 Les associations locales et acteurs culturels

Les associations locales sont des partenaires précieux, notamment supports pour la mise en œuvre d'animations. Celles-ci permettent souvent de découvrir des pratiques, de valoriser la culture locale, de sensibiliser à la protection de l'environnement... Il nous incombera de tisser avec elles des liens forts, tournés vers l'avenir et vers les projets que nous pourrions développer ensemble.

5. LES PROFESSIONNELS

La gestion d'un équipement nécessite de réelles compétences managériales. **La directrice a pour rôle** de repérer les aptitudes, les compétences spécifiques et/ou les difficultés des membres de son équipe, afin de les accompagner dans leurs parcours professionnels. Toujours dans cette optique, la directrice doit avoir le souci de transmettre ses savoirs.

En outre, les missions définies, les objectifs fixés et le rôle de chacun clarifié permettent **d'optimiser le travail d'équipe**. Susciter l'adhésion et la participation du personnel, mais aussi savoir fédérer autour d'objectifs communs, passe par l'élaboration et l'utilisation d'outils managériaux. Ainsi, il est demandé à **la directrice de la structure d'être à l'écoute** des salariés, de mettre en place **des réunions d'équipe ou de régulation** en cas de conflit, d'utiliser tous les supports à disposition dans le cadre de la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), mis en œuvre au niveau national par la Fédération Léo Lagrange. Il s'agit aussi de veiller à ce que **chacun trouve sa place et exerce son rôle auprès des enfants**.



Journée Pédagogiques, pour renforcer la cohérence éducative

L'équipe a deux journées pédagogiques par an. Pour donner les moyens à nos équipes de professionnels de consolider leurs pratiques éducatives, de prendre le temps nécessaire à la réflexion et

Echanger, débattre, se retrouver..... Les journées pédagogiques véritables moments privilégiés pour **renforcer la cohésion d'équipe**

leur engagement auprès des jeunes enfants. Les journées pédagogiques sont aussi dédiées à revisiter et à adapter le projet d'établissement pour le bien être des jeunes enfants accueillis.

LES REUNIONS D'EQUIPE

Celles-ci permettent d'aborder les projets (*le projet de vie, aménagement de l'espace...*) qui demandent une réflexion commune. C'est aussi le moment où l'équipe peut échanger sur les enfants qui posent question et sur les sujets divers. C'est aussi un temps où les informations importantes peuvent être transmises. De plus, l'équipe doit utiliser ce type de réunion pour évaluer et faire le bilan de son travail.

CAHIER DE TRANSMISSION

Toutes les informations d'ordre organisationnel y sont notées ainsi que l'information qui concerne un enfant ou son parent et qui doit être connue par toute l'équipe, l'absence d'un professionnel, des modifications horaires ponctuelles...

PANNEAU D'AFFICHAGE

Dans la salle de pause, celui-ci concerne toutes les informations par rapport à l'employeur, les notes de service, les plannings du personnel, les congés et remplacements, etc...

Dans les espaces de vie : en cuisine, un tableau récapitulant les allergies ou les restrictions alimentaires des enfants. **En salle de change** : un tableau récapitulant les allergies aux lingettes ou à tout autre produit de soin habituellement utilisé à la crèche. Ceux dont les parents désirent qu'ils soient nettoyés avec un produit spécial qu'ils apportent, ceux qui portent des couches lavables... Les allergies médicamenteuses, ceux qui ne portent plus de couche pour la sieste, etc... **En biberonnerie** : tableau récapitulant les enfants qui mangent mixé ou en morceaux et qui précise les introductions alimentaires pour chaque bébé.

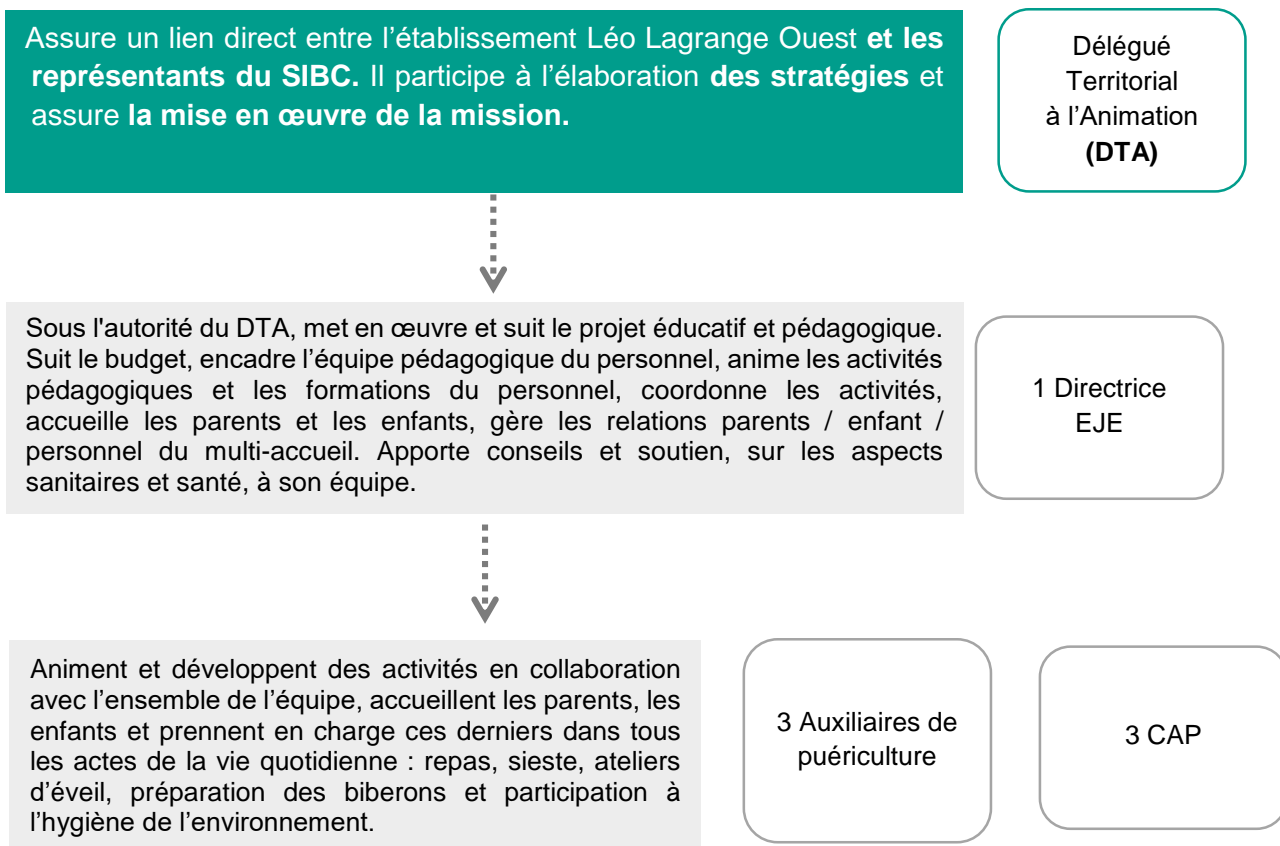
L'accompagnement des équipes

Dans le cadre de l'**accompagnement** et de la **régulation** des équipes, la Directrice des Ressources Humaines et le Délégué Régional Léo Lagrange travaillent conjointement, avec les équipes, à l'analyse des organisations et des modes de fonctionnement.

L'accompagnement des salariés comporte plusieurs niveaux d'analyse, selon la problématique rencontrée:

- **Rappel du cadre d'intervention et des objectifs généraux**
- **Définition du rôle de chacun** en fonction du poste de travail occupé
- Définition **des différents degrés de responsabilité** des personnels
- Analyse des **interactions entre les postes de travail**
- **Organisation du travail** (notamment sur la mise en œuvre de plannings annuels adaptés aux besoins de l'activité)
- Sur chaque poste de travail, **identification des compétences** nécessaires et mesure des écarts entre compétences nécessaires et compétences acquises
- **Evaluation annuelle des personnels**
- Définition **des besoins en formation** au regard des objectifs de la mission et des besoins de l'activité

L'organigramme fonctionnel du multi accueil « Pomme de Requette »



A cette équipe, se rajoutent les interventions du médecin référent, d'un psychologue.

L'équipe du multi-accueil « Pomme de Requette » est heureuse d'accueillir votre enfant et souhaite créer des liens de confiance et de respect mutuel avec l'ensemble des familles.

L'équipe éducative et la directrice restent toujours à votre disposition pour tout renseignement ou remarque complémentaire.

La Directrice

Fournier Delphine

Rédigé le 15/07/2020